

LISTE DES ALLERGENES MAJEURS

PÉRIODE DU 14 au 18 septembre 2026

	PLAT	Lait	Gluten	Oeuf	Poissons	Sulfites	Fruits à coques	Crustacés	Mollusque	Soja	Céleri	Arachides	Moutarde	Sésame	Lupin
lundi	Assiette charcuteries														
	Hoki aux agrumes														
	Céréales gourmandes														
	Fromage														
	Fruit de saison														
mardi	Salade crudités														
	Croque tomate														
	Haricot vert														
	Yaourt														
	Crémé brûlée														
jeudi	Duo de mâche et betterave														
	Steak haché														
	Frites														
	Fromage														
	Pomme rôtie														
vendredi	Duo d'été														
	Rôti de veau														
	Légumes du marché														
	Fromage														
	Choux gourmand														



Allergène présent dans le plat

Le règlement INCO (Information du Consommateur) [N°1169/2011] est une nouvelle réglementation Européenne sur les denrées alimentaires applicable à partir du 13 décembre 2014.

A partir de cette date, les opérateurs en restauration hors foyer devront mettre à disposition de leurs clients une information écrite sur les allergènes présents dans les denrées alimentaires proposées.